

# Entreprise et Ethique

**Organisée sous la direction scientifique de Daniel Lasserre, avocat, avec le soutien du Réseau Gesica et de son Président, Didier Roucoux, animée par Bruno Rougier, journaliste à France info, cette conférence se déroulera le vendredi 28 septembre, à partir de 8h30, au Grand Hôtel Aston de Nice, et aura, entre autres comme participant Luc Ferry, philosophe, écrivain et ancien ministre de l'Education nationale.**

La notion de responsabilité sociale, citoyenneté ou éthique d'entreprise est à la mode. Elle représente un engagement à respecter, un ensemble de règles et de principes qui dépassent une simple application des dispositions légales. Ces principes sont le plus souvent fondés sur des instruments internationaux universellement reconnus comme les conventions de l'organisation internationale du travail (OIT), la déclaration universelle des droits de l'homme et la déclaration de RIO sur le développement durable. Elle s'exerce dans des domaines aussi variés que l'environnement, les conditions et les normes de travail, les droits humains, l'éthique commerciale (ou la lutte contre la corruption), et la gouvernance d'entreprise. Elle régule le fonctionnement de l'entreprise et ses relations avec les tiers. Elle comprend les droits et obligations du conseil d'administration, de la direction et du personnel, les relations de l'entreprise avec les actionnaires, les salariés, les fournisseurs, la politique de communication et l'éthique commerciale. Elle constitue un changement radical de culture qui s'inscrit au cœur de la stratégie des entreprises. Dans ce nouveau contexte, sujet à des modifications rapides dans l'opinion, la mise en place d'un code de conduite strict et contrôlé dans l'entreprise génère automatiquement de nombreuses questions sur le périmètre de responsabilité de l'entreprise et de ses acteurs. Que l'engagement d'une entreprise en direction des valeurs d'éthique soit le fruit des convictions personnelles des dirigeants, des pressions d'ordre social et/ou commercial, ou bien tout simplement



Luc Ferry

la volonté d'anticiper la mise en place par les pouvoirs publics d'instruments juridiques contraignants, il s'avère que, dans tous les cas, il faudra, à un moment ou à un autre, rendre des comptes sur l'efficacité de l'engagement en matière de gestion et de reporting. Cet examen ouvrira à n'en pas douter des brèches très importantes dans le périmètre de la responsabilité des dirigeants, du personnel, des sous-traitants, des fournisseurs... de l'entreprise. L'objectif de cette conférence débat est d'évaluer les risques et les enjeux, de confronter les engagements pris dans le cadre des stratégies dites citoyennes dans l'entreprise par rapport aux différentes difficultés qu'elle pourrait rencontrer sur son chemin, de rappeler les principes de base des notions de responsabilité. La conférence abordera quatre problématiques articulées autour de l'interaction entre obligations «éthiques» et contraintes juridiques ; des interventions de spécialistes viendront s'intercaler entre les tables rondes pour apporter des éclaircissements complémentaires.